



ASSEMBLÉES FÉDÉRALES 2020 EXTRAORDINAIRE, ANNUELLE ET ÉLECTIVE

- Dimanche 4 octobre 2020 -

Les résolutions suivantes sont soumises au vote
des Assemblées Fédérales 2020

Résolution 1

Vote des modifications des statuts

Résolution 2

Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 23 juin 2019 au CNOSF à Paris.

Résolution 3

Approbation du rapport moral (Président) et rapport d'activités (Secrétaire Général).

Résolution 4

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier et du rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, qui présente un résultat excédentaire de 213 129 € En conséquence, donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour ledit exercice et donne décharge au Commissaire aux comptes.

Résolution 5

En application des dispositions réglementaires et sur demande du Comité Directeur, approbation de la proposition d'affectation de l'excédent de l'exercice 2019 en fonds associatifs sans droit de reprise.

Résolution 6

En application des dispositions réglementaires et sur demande du Comité Directeur, approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2020.